



Cycle Fondamentaux de la Maîtrise d'Ouvrage

DURÉE
8 jours (56h)

RÉFÉRENCE
MRP54

CATÉGORIE
Gouvernance des
Marchés Publics

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- ✓ Définir les rôles et les responsabilités de la maîtrise d'ouvrage
- ✓ Exprimer ses besoins en Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)
- ✓ Gérer efficacement les AMO dans les projets immobiliers
- ✓ Identifier et Comprendre les rôles et les missions du maître d'ouvrage
- ✓ Acquérir une vision d'ensemble des étapes clés et des points à risques d'un projet de bâtiment
- ✓ Identifier, définir et formaliser les besoins en intégrant la dimension du développement durable

POUR QUI ?

- ✓ Conducteurs d'opération de la maîtrise d'ouvrage publique, parapublique ou privée
- ✓ Maîtres d'ouvrages occasionnels
- ✓ Maîtres d'ouvrage publics et privés
- ✓ Chargés d'opérations et promoteurs immobiliers



Programme détaillé

1/ Déterminer les fondamentaux de la maîtrise d'ouvrage : rôles et responsabilités

- La définition de la maîtrise d'ouvrage
- La diversité des contextes
- Les obligations du maître d'ouvrage
- Les prérogatives du maître d'ouvrage

2/ Définir la notion de commande

- Les notions de programme et de projet
- Connaître ses besoins et ses contraintes
- Hiérarchiser ses demandes
- Les spécificités de la commande publique

3/ Identifier les différents types de missions d'AMO

- Les missions de conduite de projet : AMO généraliste
- Les missions spécialisées : AMO spécialiste
- Le contenu des missions selon l'avancement du projet : des études à l'exploitation

4/ Définir les points clés de la mission et du contrat d'AMO

- Rédiger le cahier des charges de consultation
- Organiser sa consultation pour faire le bon choix

- Exercice d'application : analyse de cahiers des charges de consultation pour une mission de programmation

5/ Déléguer la maîtrise d'ouvrage

- Définition des termes et limites des missions
- AMO, MOD, mandat, CPI, contrat de conception-réalisation et PPP
- Étude de cas : analyse d'un contrat d'AMO en conduite de projet

6/ Organiser la maîtrise d'ouvrage

- Définir l'organisation du projet et veiller à son respect
- L'articulation des contrats de différentes AMO

7/ Suivre et évaluer la prestation d'AMO

- Entretenir une démarche itérative
- Les risques de dispersion
- Piloter les AMO avec une maîtrise d'ouvrage multiple
- Les outils de suivi et de reporting
- L'évaluation de la mission
- Plan d'action personnel : formalisation d'une synthèse des points clés pour la réussite des missions d'AMO

8/ Identifier les acteurs de la construction

- Composantes, rôles et responsabilités : quel positionnement du maître d'ouvrage ?
- Comment organiser sa maîtrise d'ouvrage ?
- L'équipe de maîtrise d'oeuvre : son rôle et son organisation
- Les entreprises et leurs groupements
- Les autres partenaires, contrôleur technique, coordonnateur sécurité, OPC...

9/ Conduite d'opération

- La logique du processus de construction
- Les activités structurantes dans la conduite du projet : « cadrer, prévoir, réagir, valider et clore »
- Communiquer en interne et externe : comment impliquer les acteurs du projet, les utilisateurs et usagers ?

10/ Les étapes d'un projet de construction

- Décider de lancer l'opération
- Quelles études préalables mener pour valider l'opportunité de l'opération ?
- Elaborer le programme et déterminer l'enveloppe financière
- Quelles études complémentaires pour assurer la faisabilité et limiter les risques ?
- Que doivent contenir le pré programme et le programme ?
- Concevoir l'ouvrage :
- Quelle organisation de l'architecte et son bureau d'études ? Comment gérer les aspects économiques tout au long du projet ?
- Quelles relations entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre ?
- Choisir et contractualiser avec le maître d'oeuvre et les entreprises
- En phase études de conception et en phase travaux : quelle conduite sur le plan administratif, financier, technique et juridique ?
- Lancement des travaux, réunions de chantier, ordres de service, travaux modificatifs et Opérations Préalables à la Réception (OPR)
- Réaliser les travaux
- La réception :
- Les effets de la réception sur le fonctionnement des garanties et l'articulation des assurances
- Organisation et points à risque de la réception
- Quels dossiers constituer pour la mise en service ?

🔗 Approche pédagogique

- ✓ Support Ecrit et Projection
- ✓ Exposés Interactifs, Podcasts et Vidéos
- ✓ Brainstorming et Jeux de Rôle
- ✓ Mises en Situation pour faciliter l'assimilation
- ✓ Cas Pratiques et Labs inclus pour leur impact opérationnel
- ✓ Test de Validation des Acquis des Connaissances

📅 Prochaines dates programmées

📅 29 Juin au 08 Juil. 2026

📍 Casablanca

📅 24 Août au 02 Sep. 2026



📅 19 au 28 Oct. 2026



📅 Autres dates possibles sur demande. Contactez-nous pour organiser une session intra-entreprise.

🔄 Réservation & Renseignements

📞 **Téléphone** : +212 522 247 210

✉ **Email** : contact@afrique-formation.com

🌐 **Web** : <https://www.afrique-formation.com>

▶
Scannez pour accéder
à la fiche en ligne